

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 29 février 2016 à 20 h 30 à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Sont présents : M. Guy Leroux, conseiller; Mme Chantale Giroux, conseillère; M. Ian Lacharité, conseiller; M. Bertrand Massé, conseiller; Mme Raymonde Côté, conseillère, et M. Pierre Côté, conseiller, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Carole Côté.

Est également présent Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier.

Constatation est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Carole Côté constate le quorum à 20 h 35 et déclare la séance ouverte.

2016-02-083

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ian Lacharité, appuyé par la conseillère Raymonde Côté d'approuver et d'adopter l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. ouverture de la séance
2. adoption de l'ordre du jour
3. règlements d'emprunt numéros 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 et 2015-09-802 – acceptation de l'offre de financement par billets
4. règlements d'emprunt numéros 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 et 2015-09-802 – modifications
5. période de questions
6. fermeture de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-02-084

3. RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 ET 2015-09-802 – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT PAR BILLETS

Il est proposé par la conseillère Chantale Giroux, appuyé par le conseiller Ian Lacharité :
que la Municipalité de Wickham accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 8 mars 2016 au montant de 789 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801, 2015-09-802. Ce billet est émis au prix de 100 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

65 400 \$	2.45 %	8 mars 2017
66 800 \$	2.45 %	8 mars 2018
68 200 \$	2.45 %	8 mars 2019

70 400 \$	2.45 %	8 mars 2020
519 000 \$	2.45 %	8 mars 2021

. que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-02-085

4. RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 ET 2015-09-802 – MODIFICATIONS

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Wickham souhaite emprunter par billet un montant total de 789 800 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2010-04-685	14 300 \$
2010-05-686	207 800 \$
2014-03-759	27 754 \$
2014-03-760	30 855 \$
2014-12-774	47 820 \$
2015-02-782	133 110 \$
2015-07-801	164 801 \$
2015-09-802	163 360 \$

Attendu que la Municipalité de Wickham désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus 12 mois lors d'un refinancement;
Attendu que la Municipalité de Wickham avait, le 7 mars 2015, un montant de 222 100 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 421 200 \$, pour une période 10 ans, en vertu des règlements numéros 2010-04-685 et 2010-05-686;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Bertrand Massé :

- . que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- . qu'un emprunt par billet au montant de 789 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 et 2015-09-802 soit réalisé;
- . que les billets soient signés par la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier;
- . que les billets soient datés du 8 mars 2016;
- . que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
- . que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	65 400 \$
-------------	------------------

2018	66 800 \$
2019	68 200 \$
2020	70 400 \$
2021	71 900 \$ (à payer en 2021)
2021	447 100 \$ (à renouveler)

- que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Wickham émette pour un terme plus long que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 8 mars 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2010-04-685, 2010-05-686, 2014-03-759, 2014-03-760, 2014-12-774, 2015-02-782, 2015-07-801 et 2015-09-802, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;
- que la Municipalité emprunte 222 100 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-02-086

6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Guy Leroux que la présente séance soit levée à 20 h 45. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Carole Côté
Mairesse

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier